

RELEVES DE DECISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 février 2018

L'an deux mil dix-huit, le deux neuf février à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Jongieux, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Françoise BARLET, Maire.

Présents : Françoise BARLET, Christiane CHENAVIER, Jean-Claude CHEVALLIER, Noëlle COELLO, Lionel PERRAUD, Christine RIVA, Brigitte VINCENT-BIZET, Chantal THOME GUIGUE BILLON

Absent : Gilles BARLET, Didier JEANDET,

Absente excusée : Chantal BERNARD,

Date d'envoi de la convocation : 12 février 2018

Présentation du projet de Document Unique par Franck Robbe, agent de prévention de la Communauté de Communes.

Delibération 2018-02-01 régularisation d'emprise de voirie Aimavigne. Réalisation d'actes administratifs

Madame la Maire rappelle à l'assemblée qu'en 1968 la municipalité a effectué des travaux d'élargissement et d'amélioration de la voie communale n° 1 à Aimavigne. Il s'agit des parcelles section A n° 862 – 863 – 864- 865 et 870. Les travaux réalisés, la régularisation des surfaces cadastrales n'a jamais été faite. Au cours du précédent mandat, un propriétaire avait demandé la régularisation de ces surfaces.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Décide de confier à la Société d'Aménagement de la Savoie le soin de rédiger les actes administratifs,
- Autorise Madame la Maire à signer tout document relatif à ce dossier,
- Autorise, conformément à l'article L 1311-13 du CGCT, Monsieur Jean-Claude Chevallier, en sa qualité d'Adjoint au Maire, à représenter la Commune à l'occasion de l'acte administratif de vente.

La séance levée à 22 heures.

Prochain conseil lundi 26 mars 2018 19h30 (CA 2017 et BP 2018)